

FORUM INCLUSIF SUR
LES APPROCHES D'ATTÉNUATION
DES ÉMISSIONS DE CARBONE

**Rapport sur les activités du Forum inclusif
sur les approches d'atténuation des
émissions de carbone du Secrétaire général
de l'OCDE à l'intention des ministres des
Finances et des gouverneurs de banque
centrale du G20**

Brésil, février 2024



**Rapport sur les activités du Forum inclusif sur les
approches d'atténuation des émissions de carbone
du Secrétaire général de l'OCDE à l'intention des
ministres des Finances et des gouverneurs de
banque centrale du G20**

Brésil, février 2024



Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2024), Rapport sur les activités du Forum inclusif sur les approches d'atténuation des émissions de carbone du Secrétaire général de l'OCDE à l'intention des ministres des Finances et des gouverneurs de banque centrale du G20 : Brésil, février 2024, OCDE, Paris.

Le Forum inclusif sur les approches d'atténuation des émissions de carbone (Forum inclusif) est l'initiative phare que l'OCDE a engagée pour aider à optimiser l'impact global des efforts de réduction des émissions déployés dans le monde, et ce grâce à un meilleur partage des données et des informations, à un apprentissage mutuel fondé sur des données probantes, à une meilleure compréhension réciproque et à un dialogue multilatéral inclusif.

En dressant l'inventaire des différentes approches d'atténuation des émissions de carbone, en établissant une cartographie reliant les politiques aux émissions visées et en estimant les effets de ces politiques en termes de réduction des émissions, le Forum inclusif permet de mieux cerner l'ensemble des approches d'atténuation disponibles et leurs effets combinés à l'échelle planétaire. Le Forum inclusif s'emploie en outre à recenser et résoudre les difficultés que soulève le calcul des indicateurs de l'intensité carbone des biens et secteurs, qui présentent un intérêt pour la conception et l'évaluation des mesures d'atténuation et peuvent contribuer à orienter les décisions des entreprises et des consommateurs en faveur de produits générant moins d'émissions. Ces travaux concourent à une meilleure coordination internationale permettant d'éviter la prolifération de normes différentes, de réduire au minimum les coûts des entreprises liés au respect de la réglementation, et d'éviter de perturber les échanges commerciaux. Le Forum inclusif compte aujourd'hui 58 membres, dont 14 membres du G20.

Le Forum inclusif offre les possibilités suivantes à ses membres :

- **Étayer et améliorer la communication d'informations au titre de la CCNUCC** en produisant des données par pays complètes, systématiques et granulaires de façon à accroître la disponibilité de l'information sur les politiques publiques, à aider les Parties à combler les lacunes dans les données communiquées aux fins du cadre de transparence renforcé, notamment sur les effets attendus des mesures sur les émissions, et à apporter des éclairages utiles à la comparabilité des informations entre les pays.
- **Éclairer les débats sur l'action publique et renforcer les efforts et les ambitions d'atténuation** en fournissant un point de référence centralisé sur les stratégies mondiales d'atténuation et une plateforme permettant l'échange de connaissances spécialisées et de données d'expérience sur un large éventail de questions liées au climat.
- **Suivre les progrès accomplis à l'échelle nationale et collective** au moyen des estimations, réalisées par le Forum inclusif, des effets des mesures et trains de mesures sur les émissions.
- **Soulever des questions essentielles relatives au climat et en débattre dans un « espace sûr »** qui rassemble des économies en développement, des économies émergentes et des économies développées afin qu'elles œuvrent pour l'obtention de résultats plus coordonnés et plus efficaces en matière d'atténuation.
- **Prendre part à des débats internationaux sur le calcul d'indicateurs de l'intensité carbone des biens et secteurs et sur leur utilisation dans les instruments d'atténuation.**
- **Appuyer le renforcement des capacités nationales** grâce à des échanges entre spécialistes issus d'un large éventail de pays et d'organisations internationales.

<https://www.oecd.org/fr/changement-climatique/forum-inclusif/IFCMA@oecd.org>

Table des matières

1. Introduction	4
Aperçu des travaux menés au cours de la première année d'existence du Forum inclusif	5
2. Composition et gouvernance	7
3. Évolution des travaux techniques du Forum inclusif	7
Dresser l'inventaire des approches d'atténuation et estimer leurs effets sur les émissions de gaz à effet de serre	7
Recenser et résoudre les difficultés liées au calcul des indicateurs de l'intensité carbone des secteurs et produits	12
4. Dialogue multilatéral inclusif et échanges entre pairs	13
5. Prochaines étapes	15

1. Introduction

J'ai le plaisir de rendre compte de l'évolution des travaux du Forum inclusif sur les approches d'atténuation des émissions de carbone (Forum inclusif) depuis la présentation de mon dernier rapport, en octobre 2023, et de faire le point sur les réalisations du Forum inclusif un an après sa création en février 2023. Au cours de l'année écoulée, le Forum inclusif est devenu une enceinte véritablement inclusive et interdisciplinaire réunissant des spécialistes du climat, de la fiscalité et de la politique économique issus des administrations publiques d'un large éventail d'économies en développement, d'économies émergentes et d'économies développées, participant sur un pied d'égalité.

Le Forum inclusif compte aujourd'hui 58 membres, dont 14 membres du G20, Afrique du Sud et Argentine comprises. Cinq pays ayant le statut d'invité au G20 sont également membres, notamment le Nigéria et Singapour. La Barbade et le Paraguay sont les derniers pays en date à avoir rejoint l'initiative. De nombreux autres pays, dont des membres du G20, continuent de contribuer activement en qualité d'invités afin d'aider à faire progresser les travaux du Forum inclusif consistant à établir un inventaire des différentes approches d'atténuation des émissions de carbone, à en estimer les effets sur les émissions de gaz à effet de serre et à recenser et résoudre les difficultés liées au calcul des indicateurs de l'intensité carbone des biens et secteurs.

Je suis convaincu que, de par leur cohésion et comparabilité, les informations actuellement produites par le Forum inclusif peuvent s'avérer très utiles pour aider à améliorer la cohésion et la coordination des efforts mondiaux d'atténuation, notamment au sein du G20. Les travaux du Forum inclusif peuvent continuer d'étayer les réflexions engagées au sein de plusieurs groupes de travail du G20, volet Finance incluse. Ils présentent un intérêt direct pour la réalisation des objectifs du Groupe de réflexion sur la mobilisation mondiale contre le changement climatique récemment créé, notamment pour renforcer les stratégies nationales de transition, mettre en place des partenariats mutuellement bénéfiques permettant d'éviter toute répercussion défavorable sur les pays en développement, et promouvoir les échanges sur un large éventail de sujets liés à l'atténuation des émissions. **J'invite les ministres des Finances et les gouverneurs de banque centrale des pays du G20 à encourager la participation active de leur pays au Forum inclusif en qualité de membres officiels.**

En complément de cette invitation, le présent rapport contient une description détaillée des travaux du Forum inclusif, de sa composition, de sa gouvernance, ainsi que des résultats attendus.

Principaux jalons posés durant la première année d'existence du Forum inclusif

- **Le Forum inclusif compte désormais 58 membres**, englobant un large éventail d'économies en développement, d'économies émergentes et d'économies développées.
- **Les membres ont adopté le mandat et les modalités de gouvernance du Forum inclusif** lors de [l'évènement de lancement, qui a eu lieu en février 2023](#) et a rassemblé plus de 600 délégués issus de plus d'une centaine de pays et de neuf organisations (internationales).
- En juin 2023, **12 membres du Groupe de pilotage ont été désignés par les délégués** et chargés de définir l'ordre du jour des réunions du Forum inclusif.
- **Les délégués se sont réunis en juin 2023** dans le but de mener les premiers débats techniques approfondis et d'établir un programme de travail pour les premières années d'existence du Forum inclusif.
- **Des représentants de haut rang ont réfléchi à des stratégies permettant de soutenir les investissements liés au climat** lors d'une [séance consacrée au Forum inclusif](#) organisée dans le cadre du Forum de l'OCDE sur la finance et l'investissement verts, qui s'est tenu en octobre 2023.

- Des études pilotes avec le Chili et la Suisse ont été entreprises en novembre 2023 en vue d'affiner les approches méthodologiques qui seront utiles à la réalisation des travaux techniques du Forum inclusif.
- [Les délégués se sont réunis en novembre 2023](#) pour prendre part au [premier dialogue multilatéral inclusif](#), définir le périmètre des travaux du Forum inclusif sur l'intensité carbone et faire progresser les travaux techniques sur l'inventaire et les méthodes de modélisation.
- **Les Secrétariats du Forum inclusif et de la CCNUCC ont organisé conjointement un événement à haut niveau dans le cadre de la COP28**, qui a eu lieu à Dubaï en décembre 2023, afin d'étudier la façon dont le Forum inclusif peut appuyer au mieux la CCNUCC et l'Accord de Paris.
- Le **premier document du Forum inclusif**, intitulé « [Vers des indicateurs de l'intensité carbone des biens plus granulaires, plus précis et disponibles plus rapidement](#) », a été publié en février 2024.

Aperçu des travaux menés au cours de la première année d'existence du Forum inclusif

Les délégués se sont réunis les 9 et 10 février, 19 et 20 juin et [14 et 15 novembre 2023](#) pour faire progresser les travaux du Forum inclusif et ont accompli des progrès considérables dans les domaines suivants :

Établir un inventaire des approches d'atténuation et estimer leurs effets sur les émissions de gaz à effet de serre

Afin d'aider les responsables de l'action publique à mieux cerner les diverses approches d'atténuation et leurs effets sur les émissions, et pour étayer les processus de la CCNUCC, le **Forum inclusif a entrepris de mettre au point une base de données sur les instruments d'atténuation (et les instruments influant sur l'atténuation) et d'estimer leurs effets sur les émissions de gaz à effet de serre** à l'aide de méthodes de modélisation innovantes permettant de lier les modèles macroéconomiques et les modèles sectoriels spécifiques à un pays.

- **Le Forum inclusif mène actuellement plusieurs études pilotes afin d'acquérir une expérience pratique et d'en tirer des enseignements sur la façon d'inventorier les politiques d'atténuation du changement climatique et d'estimer leur efficacité suivant une approche qui puisse être élargie à davantage de membres.** Des études pilotes ont été lancées avec le Chili et la Suisse au dernier trimestre de 2023. Deux études pilotes supplémentaires seront entreprises d'ici la fin du premier trimestre de 2024, puis une ou deux autres ultérieurement.
- **Les délégués avancent en parallèle dans les travaux portant sur des points méthodologiques particuliers**, notamment :
 - en élaborant la structure des données destinées à la base de données, pour qu'un juste équilibre soit assuré entre granularité et extensibilité et que la structure soit adaptée aux processus d'élaboration de rapports au titre de la CCNUCC ;
 - en élaborant une méthodologie de cartographie permettant de déterminer la part des émissions auxquelles chaque instrument d'action s'applique ;
 - en progressant dans la définition des caractéristiques des scénarios qui seront utiles aux travaux de modélisation du Forum inclusif visant à estimer les effets des politiques sur les émissions et à étudier les moyens de relier les modèles sectoriels et les modèles macroéconomiques.

Recenser et résoudre les difficultés liées au calcul des indicateurs de l'intensité carbone

Il devient de plus en plus important de comprendre la complexité des facteurs à prendre en compte dans le calcul des indicateurs de l'intensité carbone des biens à mesure que les pays adoptent différentes politiques d'atténuation fondées sur ces indicateurs. **Le Forum inclusif analyse les principales méthodes de calcul des indicateurs de l'intensité carbone** et recense les difficultés techniques et liées à l'action publique que soulève ce calcul pour un nombre croissant des biens et secteurs, tout en proposant des solutions envisageables.

- **Le document du Secrétariat du Forum inclusif intitulé « [Vers des indicateurs de l'intensité carbone des produits plus granulaires, plus précis et disponibles plus rapidement](#) », publié en février 2024**, apporte de premiers éclairages sur les méthodes de calcul et les difficultés connexes, notamment les problèmes rencontrés aux stades de la collecte et de la vérification des données des chaînes logistiques, ainsi que le caractère variable des données. Il met en évidence les risques liés à la prolifération d'approches méthodologiques différentes pour calculer les indicateurs d'intensité carbone (alourdissement potentiel des coûts des entreprises liés au respect de la réglementation, en particulier pour les petites et moyennes entreprises [PME] et celles des pays en développement, ou encore risque de fragmentation des chaînes de valeur mondiales). Ce document servira de fondement à un rapport plus étoffé qui devrait être examiné par le Forum inclusif puis publié d'ici à la mi-2024 et dans lequel seront proposées des solutions envisageables et présentés des futurs domaines de travail potentiels.
- Les délégations ont exprimé le souhait de voir le Forum inclusif **procéder à une comparaison des différentes méthodes de calcul de l'intensité carbone utilisées dans le monde, examiner la disponibilité des données, réaliser des analyses empiriques et favoriser un renforcement de la comptabilité des méthodes et leur convergence.**

En tant que plateforme d'échange entre pairs et d'apprentissage mutuel, le Forum inclusif a en outre organisé, en novembre 2023, les [premières séances du dialogue multilatéral inclusif](#), auxquelles les délégations des membres du G20 ont pris une part active. Porté par les membres, ce dialogue permet aux pays de faire part de leur expérience et d'examiner en dehors des cadres de négociation une grande diversité de questions liées au climat. Les débats ont porté sur l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies d'atténuation, ainsi que sur les moyens d'orienter les financements pour optimiser les résultats obtenus en termes de réduction des émissions.

Afin que les résultats techniques et les débats du Forum inclusif s'inscrivent efficacement dans le prolongement de l'action climatique plus large engagée à l'échelle internationale et qu'ils y contribuent, des partenariats étroits ont été établis avec des organisations internationales de premier plan, telles que le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Groupe de la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI). Le Forum inclusif et la CCNUCC ont organisé conjointement, [en marge de la COP28, à Dubaï, une manifestation à haut niveau](#) ayant pour objet d'examiner plus avant les liens existant entre le Forum inclusif, la CCNUCC et l'Accord de Paris, ainsi que la manière d'exploiter au mieux les synergies possibles. Faisant fond sur la collaboration étroite établie à ce jour, cette manifestation a permis de confirmer les vastes possibilités de contribution du Forum inclusif aussi bien aux processus de la CCNUCC, tels que l'élaboration des rapports soumis par les pays au titre du cadre de transparence renforcé, le Bilan mondial et le Programme de travail sur l'atténuation, qu'aux progrès des pays vers la réalisation des objectifs climatiques internationaux. La CCNUCC, l'OMC, le Groupe de la Banque mondiale et le FMI jouent un rôle actif au sein du Forum inclusif en formulant des observations techniques, en présentant des travaux dignes d'intérêt et en étudiant les moyens de mettre à profit les synergies tout en évitant le chevauchement des travaux.

Pour ce qui est de l'avenir, 2024 sera une année importante pour le Forum inclusif, puisqu'elle sera marquée par la livraison des premiers rapports officiels prévus dans les différents domaines d'activité du Forum, ainsi que par la présentation des résultats de la première série d'études pilotes. Les délégués se réuniront en séance plénière les 22 et 23 mai 2024 en vue de faire progresser les travaux du Forum inclusif et de tenir de nouvelles séances du dialogue multilatéral inclusif afin de favoriser la poursuite des échanges entre pairs sur des questions d'importance pour les membres du Forum. Des débats sous forme de groupes de réflexion informels seront prochainement organisés afin de faire avancer les travaux du Forum inclusif entre les réunions plénières.

2. Composition et gouvernance

Les éclairages et points de vue d'un large éventail de pays permettent de faire en sorte que les activités du Forum inclusif soient utiles à l'échelle mondiale et tiennent compte de différents contextes nationaux. Le Forum inclusif a vocation à être aussi inclusif que possible. Parmi les 58 membres actuels figurent des économies en développement, des économies émergentes et des économies développées, qui dépassent largement le groupe des pays Membres de l'OCDE. **Le Forum inclusif compte quatorze membres du G20, dont l'Afrique du Sud et l'Argentine, et cinq invités du G20, dont le Nigéria et Singapour.** Des échanges fructueux sont en cours avec de très nombreux autres pays, dont des membres du G20 qui participent actuellement en qualité d'invités. Plusieurs pays continuent d'avancer dans l'exécution des procédures interministérielles nécessaires pour rejoindre officiellement le Forum inclusif, et nous espérons les accueillir dans les mois à venir.

Tous les membres du Forum inclusif participent sur un pied d'égalité, ce qui signifie que chaque membre a voix au chapitre dans les processus décisionnels. Les décisions au sein du Forum inclusif sont prises par consensus.

Membres du Forum inclusif au 10 février 2024

1. Afrique du Sud	13. Corée du Sud	25. Islande	37. Monaco	48. République tchèque
2. Allemagne	14. Costa Rica	26. Israël	38. Nigéria	49. Roumanie
3. Argentine	15. Croatie	27. Italie	39. Norvège	50. Royaume-Uni
4. Australie	16. Danemark	28. Jamaïque	40. Nouvelle-Zélande	51. Singapour
5. Autriche	17. Espagne	29. Japon	41. Paraguay	52. Slovaquie
6. Barbade	18. Estonie	30. Kazakhstan	42. Pays-Bas	53. Suède
7. Belgique	19. États-Unis	31. Lettonie	43. Pérou	54. Suisse
8. Bulgarie	20. Finlande	32. Lituanie	44. Philippines	55. Türkiye
9. Cameroun	21. France	33. Luxembourg	45. Pologne	56. Union européenne
10. Canada	22. Grèce	34. Malte	46. Portugal	57. Uruguay
11. Chili	23. Hongrie	35. Maurice	47. République slovaque	58. Zambie
12. Colombie	24. Irlande	36. Mexique		

3. Évolution des travaux techniques du Forum inclusif

Établir un 'inventaire des approches d'atténuation et estimer leurs effets sur les émissions de gaz à effet de serre

Les activités du Forum inclusif visant à mettre au point une base de données sur les politiques d'atténuation (ou influant sur l'atténuation) du changement climatique, à déterminer la part des émissions auxquelles ces politiques s'appliquent (« cartographie » des politiques) et à estimer

leurs effets sur les émissions permettent aux responsables de l'action publique de mieux cerner le large éventail d'approches d'atténuation. Les données par pays complètes, systématiques et granulaires produites dans le cadre du Forum inclusif peuvent aider les pays à combler les lacunes dans les données communiquées aux fins du cadre de transparence renforcé prévu par l'Accord de Paris, notamment sur les effets attendus des mesures d'atténuation sur les émissions et les interactions entre les différentes mesures, mais aussi apporter des éclairages utiles à la comparabilité des informations entre les pays.

Base de données sur les instruments d'atténuation et les instruments influant sur l'atténuation utilisés dans les pays membres du Forum inclusif

Le Forum inclusif recueille des données granulaires, vérifiées par les pays, sur les politiques publiques et un ensemble de caractéristiques fondamentales en se fondant sur une typologie normalisée et harmonisée au niveau international. Pour les instruments d'action pour lesquels une cartographie est réalisable, la base de données comprendra des informations sur les émissions auxquelles ils s'appliquent.

Estimation des effets des politiques ou trains de mesures d'atténuation et des politiques influant sur l'atténuation sur les émissions

Le Forum inclusif a entrepris d'élaborer de nouvelles approches méthodologiques permettant de lier les modèles macroéconomiques et les modèles sectoriels spécifiques à un pays afin d'obtenir des estimations robustes des effets des politiques et trains de mesures d'atténuation sur les émissions.

Les travaux du Forum inclusif sont menés selon un processus en deux phases. La première phase consiste à élaborer et affiner les approches méthodologiques nécessaires aux travaux d'inventaire, de cartographie et de modélisation en réalisant quatre à six études pilotes en 2024 et 2025. Dans le cadre de cette phase, le Forum inclusif s'attache également à élaborer une première version de la base de données sur l'inventaire et la cartographie. La deuxième phase a pour objet d'étendre les travaux, de manière systématique, à un plus grand nombre de membres du Forum inclusif, notamment en actualisant régulièrement la base de données sur l'inventaire et la cartographie.

Première phase

Travaux exploratoires et études pilotes nationales à l'appui de l'élaboration d'approches méthodologiques

Deuxième phase

Application des approches méthodologiques à l'ensemble des membres du Forum inclusif et perfectionnement méthodologique

État d'avancement des études pilotes

Les études pilotes sont l'occasion de mettre à l'essai diverses démarches méthodologiques et d'aider le Forum inclusif à la réalisation des tâches suivantes :

- recenser les bonnes pratiques et les problèmes susceptibles de se poser, et y apporter des solutions ;
- étudier les moyens d'appliquer les méthodes retenues à davantage de membres du Forum inclusif en tenant compte des contraintes auxquelles certains pays risquent d'être confrontés en matière de données et de ressources ; et
- avancer dans la mise au point d'une panoplie méthodologique utile à un large éventail de pays tout en tenant compte de leur situation économique, de leur profil d'émission et des principes de leur politique d'atténuation.

Deux études pilotes nationales – avec le Chili et la Suisse – ont été entreprises au quatrième trimestre de 2023. Ces études sont axées sur différents secteurs et reposent sur des méthodes de travail distinctes afin de tirer autant d'enseignements que possible sur les diverses approches envisageables pour réaliser les travaux du Forum inclusif de la manière la plus efficace possible. Ainsi, aux fins de la modélisation des effets estimés des politiques sur les émissions, le Secrétariat collabore avec des modélisateurs qui travaillent pour l'administration publique dans le cas du Chili et avec des tierces parties dans le cas de la Suisse.

Étude pilote avec le Chili

- Axée sur les secteurs de l'électricité, des transports terrestres, de l'extraction du cuivre et de l'industrie.
- Porte sur les principales mesures d'atténuation prises par le Chili, telles que la mise en place d'une taxe écologique, l'abandon progressif de la production d'électricité à partir de charbon et l'adoption de la loi sur l'efficacité énergétique.
- L'échange de renseignements et le traitement des données ont déjà commencé, avec l'appui de plusieurs ministères chiliens.

Étude pilote avec la Suisse

- Axée sur les secteurs des transports, du bâtiment et de l'industrie.
- Porte sur des mesures telles que les droits d'accise sur les produits énergétiques, les subventions pour véhicules électriques et les étiquettes énergétiques des voitures particulières neuves, et l'étude prend aussi en compte les mesures appliquées au niveau infranational, telles que le projet phare « Programme Bâtiments » et la taxe sur le CO₂, et permettra d'éclairer la manière d'aborder d'autres pays à structure fédérale.
- L'inventaire des mesures d'atténuation (et influant sur l'atténuation) prises par la Suisse est bien avancé et les travaux de modélisation ont déjà débuté.

Des discussions sont en cours pour réaliser deux études pilotes supplémentaires d'ici à la fin du premier trimestre 2024, puis une ou deux autres ultérieurement. La sélection des pays pilotes se fait en consultation avec le Groupe et les membres du Forum inclusif, sur la base de critères destinés à garantir la prise en compte de la diversité des membres du Forum inclusif, à savoir :

- la diversité régionale ;
- la diversité des secteurs et des instruments considérés ;
- la diversité des niveaux de développement économique pour faciliter l'élaboration des scénarios de référence et répondre à différents cadres d'action ;
- la diversité des degrés de disponibilité des données et des capacités de modélisation ;
- la possibilité de fournir des données utiles pour élaborer des démarches méthodologiques et les appliquer à grande échelle, compte tenu des études pilotes précédemment retenues et des caractéristiques nationales ; et
- au moins un pays à structure fédérale, compte tenu des difficultés supplémentaires que ce type de pays est susceptible de poser en matière de données.

Afin de compléter les profils pays du Chili et de la Suisse dans le cadre de la sélection de pays pilotes supplémentaires, le Forum inclusif s'attache en particulier à choisir : des pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique du Nord ou d'Océanie pour renforcer la diversité régionale ; des pays à faible revenu faible ou à revenu intermédiaire pour favoriser la diversité en termes de développement économique ; et des pays disposant de données et de capacités de modélisation plus limitées pour aider à définir les méthodes de travail à appliquer le cas échéant. Selon les observations formulées par les délégations, le Forum inclusif étudiera en outre tout particulièrement la possibilité d'examiner un petit État insulaire en développement.

Examen d'options et problèmes méthodologiques

Les délégués auprès du Forum inclusif avancent dans l'examen d'options et problèmes méthodologiques précis liés aux exercices d'inventaire, de cartographie et de modélisation, tout en progressant dans la réalisation des études pilotes. La réflexion porte sur les points suivants :

- **Définir la structure des données et la typologie à retenir pour l'établissement de la base de données sur l'inventaire, notamment** les caractéristiques des politiques sur lesquelles concentrer la collecte de données et la méthode de catégorisation des données. L'objectif est de collecter le plus grand nombre possible d'informations tout en veillant à ce que l'approche puisse être élargie à l'ensemble des membres du Forum inclusif. Il est également primordial de veiller à l'adéquation de la structure des données et de la typologie avec les processus de communication d'informations au titre de la CCNUCC, de sorte que les membres puissent, s'ils le souhaitent, utiliser les données du Forum inclusif pour s'acquitter de leurs obligations internationales en matière de communication d'informations. Afin d'éviter les doublons et de limiter les ressources nécessaires, le Forum inclusif a déjà commencé à transférer vers sa base de données les données dont dispose déjà l'OCDE.
- **Élaborer la méthodologie permettant de déterminer la part des émissions auxquelles un instrument d'action s'applique.** Il s'agit essentiellement de se mettre d'accord sur les définitions pertinentes, de mettre en place une procédure par étapes pour mener à bien cet exercice à l'aide d'instruments fondés et non fondés sur les prix, et de déterminer les besoins connexes en données sur les émissions.
- **Étudier les moyens de relier les modèles sectoriels et les modèles macroéconomiques** afin de donner un meilleur aperçu des effets des politiques sur les émissions, notamment en tenant compte des effets d'interaction (imprévus). L'une des principales difficultés consiste à déterminer comment obtenir les estimations les plus précises et les plus granulaires, tout en tenant compte des contraintes de ressources et de temps. La conception des scénarios de modélisation, les hypothèses sous-jacentes et les sources de données font en outre l'objet d'une attention particulière.

Un certain nombre de notes techniques sur les approches méthodologiques et la base de données du Forum inclusif ont été élaborées dans le cadre de ces travaux et sont en voie d'être diffusées sous la forme de documents du Secrétariat du Forum inclusif¹. Les encadrés ci-dessous donnent un aperçu de la teneur de ces documents.

Inventaire et cartographie des instruments de politique des transports selon les émissions de gaz à effet de serre auxquelles ils s'appliquent

- Présente les éléments d'une mise en pratique des exercices d'inventaire et de cartographie, à partir d'un échantillon de données recueillies en 2023 sur les instruments d'action applicables au secteur des transports routiers aux Pays-Bas et en Suisse.
- Montre que la définition du périmètre des instruments d'action influant sur l'atténuation du changement climatique nécessite à la fois des principes directeurs et un jugement d'expert.
- Souligne qu'il pourrait être judicieux de restreindre le périmètre aux sous-secteurs et aux actifs représentant la majeure partie des émissions, afin que le champ d'analyse reste réaliste et qu'il soit plus facile de le transposer à plus grande échelle, sans sacrifier l'exhaustivité.

¹ Ces documents seront disponibles sur le site web du Forum inclusif : <https://www.oecd.org/fr/changement-climatique/forum-inclusif/>.

Méthodologie proposée pour cartographier les instruments d'atténuation et les instruments influant sur l'atténuation du changement climatique selon les émissions de gaz à effet de serre auxquelles ils se rapportent

- Propose une approche méthodologique permettant de cartographier les instruments d'action au regard des émissions auxquelles ils se rapportent afin de déterminer la part des émissions couvertes.
- Prend appui sur plusieurs notions et définitions clés pour proposer une approche en cinq étapes axée sur la conception administrative d'un instrument d'action, son champ d'application réglementaire et les obligations juridiques qu'il recouvre.
- Souligne que la cartographie peut se révéler complexe et ne pas être réalisable pour tous les instruments.
- Présente des exemples de cartographie reliant les émissions de GES à la taxe carbone chilienne et à l'abandon progressif prévu de la production d'électricité à partir de charbon.

Approches envisageables pour lier les modèles d'évaluation des effets des mesures d'atténuation sur les émissions de gaz à effet de serre

- Sert de base aux débats menés sur la mise en relation de modèles sectoriels détaillés et de modèles macroéconomiques pour produire des estimations robustes des effets des politiques sur les émissions.
- Examine différentes variantes envisageables – mise en relation unidirectionnelle, bidirectionnelle et multilatérale –, ainsi que les avantages potentiels qu'elles présentent pour les travaux du Forum inclusif.
- Propose un cadre méthodologique pour la modélisation des effets des politiques sur les émissions.

Données empiriques ex post concernant les effets des politiques d'atténuation sur les émissions

Dans le cadre des travaux d'estimation des effets des politiques sur les émissions, le Forum inclusif procède à un examen systématique et complet des travaux publiés pertinents. Ces travaux permettront d'évaluer de manière approfondie l'incidence escomptée des mesures sur les émissions et d'obtenir des informations relatives au degré de rigueur et au champ d'application des instruments, ou encore des données concrètes sur la manière dont les émissions évoluent en fonction des mesures prises par les pouvoirs publics (élasticités). L'objectif est d'enrichir les approches méthodologiques utilisées dans les travaux de modélisation du Forum inclusif et de contribuer à combler les lacunes en matière de données.

Le principal résultat de ces travaux sera une base de données, qui s'accompagnera d'un rapport de synthèse, précédé de points réguliers sur l'état d'avancement des travaux. Les résultats et le rapport de synthèse seront examinés lors de la réunion plénière du Forum inclusif qui doit se tenir au quatrième trimestre de 2024.

Les délégués ont également fait part de leur intérêt pour la réalisation d'une évaluation systématique des effets des politiques d'atténuation sur d'autres résultats pertinents tels que les délocalisations d'émissions de carbone, l'innovation dans les technologies bas carbone et l'emploi. Un examen des publications portant sur l'analyse par modélisation ex ante des effets des politiques sur les émissions et les résultats socioéconomiques pertinents pourrait également être réalisé. Les prochaines étapes de ces travaux seront examinées après la livraison des versions 2024 de la base de données et du rapport.

Recenser et résoudre les difficultés liées au calcul des indicateurs de l'intensité carbone des biens et secteurs

Il est important d'élaborer des indicateurs de l'intensité carbone des biens et secteurs et de les utiliser à l'appui de la transition vers zéro émission nette, en particulier dans l'industrie. Les indicateurs de l'intensité carbone des biens et secteurs peuvent aider à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des politiques d'atténuation, de même qu'ils peuvent fournir des informations cruciales pour orienter les choix des entreprises et des consommateurs vers les produits bas carbone et contribuer ainsi à la mise en place de marchés des biens bas carbone.

Publié en février 2024, le document du Secrétariat du Forum inclusif intitulé « [Vers des indicateurs de l'intensité carbone des produits plus granulaires, plus précis et disponibles plus rapidement](#) » donne un premier aperçu des principales méthodes de calcul et des difficultés liées à la collecte et à la vérification des données des chaînes logistiques, ainsi qu'au caractère variable des données. Ce document constituera le fondement d'un rapport du Forum inclusif de plus vaste portée qui devrait être publié d'ici à la mi-2024 et dans lequel ces questions seront étudiées plus en détail. Un avant-projet de rapport sera examiné lors de la réunion plénière du Forum inclusif qui se tiendra en mai.

Principaux messages formulés dans le document du Secrétariat du Forum inclusif intitulé « [Vers des indicateurs de l'intensité carbone des produits plus granulaires, plus précis et disponibles plus rapidement](#) »

- Les indicateurs existants de l'intensité carbone des produits reposent souvent sur des valeurs par défaut ; il est possible d'améliorer la précision et la pertinence de ces indicateurs au moyen de nouvelles méthodes de collecte de données. Lors du choix des méthodes de calcul, il importe d'opérer des arbitrages entre précision, coût et applicabilité aux différents secteurs ou produits. La combinaison de différentes méthodes pourrait réduire les coûts mais nuire aussi à la comparabilité des données.
- Les indicateurs de l'intensité carbone sont utiles à diverses fins, notamment pour aider les pouvoirs publics à élaborer des politiques permettant d'atteindre des objectifs d'atténuation ambitieux, et pour encourager les entreprises et les consommateurs à se tourner vers des solutions à moindre intensité de carbone. Toutefois, la nécessité de disposer d'indicateurs plus actuels et plus granulaires se fait de plus en plus pressante, en particulier en ce qui concerne les produits, dans la mesure où les difficultés liées aux méthodes de calcul et à la disponibilité des données limitent le développement et l'utilité de ces indicateurs pour une prise de décision éclairée.
- La diversité des normes d'intensité carbone des produits selon les secteurs et les régions augmente les coûts des entreprises liés à la communication d'informations et risque de fragmenter les chaînes d'approvisionnement. Elle pourrait en outre amener à privilégier l'approvisionnement local, ce qui pèserait sur les échanges internationaux. Il est essentiel de veiller à la compatibilité des normes pour préserver l'ouverture des marchés et limiter les coûts liés à la communication d'informations.

Les délégués auprès du Forum inclusif ont mis en évidence le rôle que celui-ci pourrait jouer pour remédier au risque d'alourdissement des coûts des entreprises liés au respect de la réglementation et de fragmentation des chaînes de valeur mondiales découlant de la prolifération d'approches méthodologiques différentes pour calculer les indicateurs d'intensité carbone. Le Forum inclusif pourrait contribuer à atténuer ces risques en encourageant l'adoption de méthodes de calcul compatibles et harmonisées. Les délégations ont proposé plusieurs pistes de travail envisageables pour l'avenir, notamment :

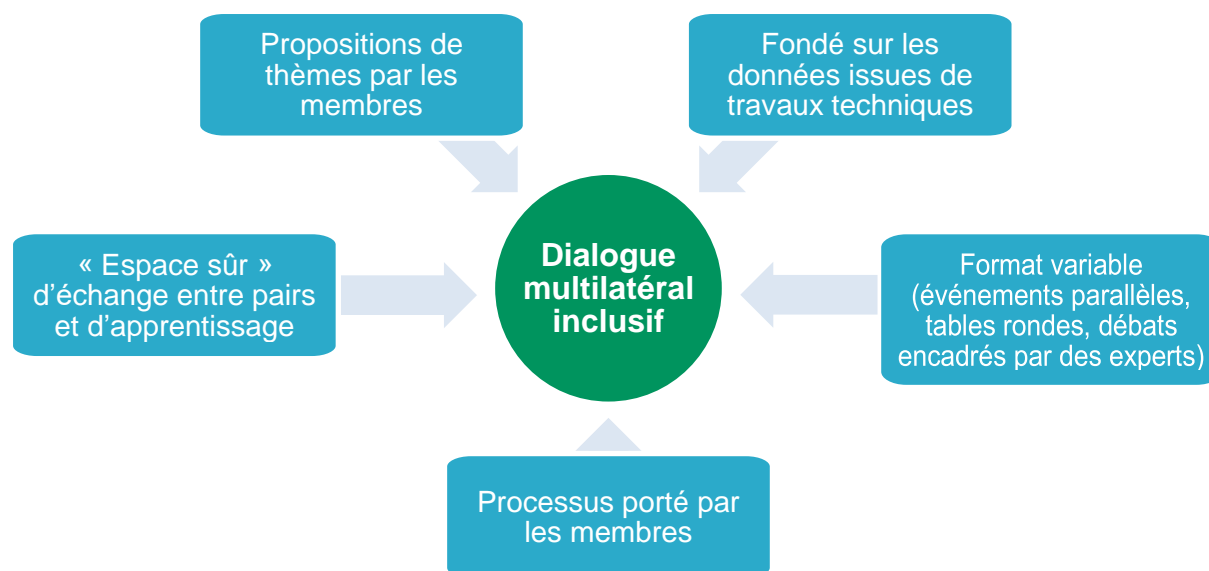
- effectuer une comparaison des différentes méthodes de calcul de l'intensité carbone utilisées dans le monde ;

- examiner la disponibilité des données et réaliser des analyses empiriques ;
- examiner les leviers d'action qui permettraient de promouvoir le calcul et le partage d'indicateurs de l'intensité carbone ;
- élaborer des principes et des lignes directrices que les pouvoirs publics pourraient prendre en considération lors de la conception de politiques reposant sur des indicateurs de l'intensité carbone, afin de favoriser la comparabilité internationale ; et
- recenser des approches méthodologiques fiables et transposables à plus grande échelle, de façon à former une base commune propre à renforcer la convergence des différentes méthodologies de calcul de l'intensité carbone.

Ces axes de travail envisageables seront présentés plus en détail dans le rapport de 2024. Les délégués seront invités à réfléchir aux prochaines étapes des travaux sur l'intensité carbone qui seront menés au cours de l'année et à les définir. Compte tenu des modalités de gouvernance du Forum inclusif, la décision relative à l'orientation des travaux sera prise par les membres du Forum, par voie de consensus.

4. Dialogue multilatéral inclusif et échanges entre pairs

L'un des principaux objectifs du Forum inclusif est de constituer un cadre de dialogue multilatéral inclusif pour aider à optimiser les retombées globales des efforts d'atténuation déployés dans le monde entier. Le dialogue multilatéral inclusif donne la possibilité aux participants d'aborder un large éventail d'enjeux de l'action publique face au changement climatique, dans un « espace sûr » dédié aux échanges entre pairs et à l'apprentissage mutuel au moyen d'un processus porté par les membres. Grâce à une meilleure compréhension des objectifs et des difficultés de chacun, les pays peuvent s'employer à mieux coordonner leurs approches afin d'optimiser les résultats d'atténuation et la réalisation d'autres objectifs de l'action publique.



Pour aider à lancer les travaux dans le cadre du dialogue et planter le décor des séances futures, les premières séances du dialogue multilatéral inclusif, qui ont eu lieu lors de la réunion de novembre, ont donné aux participants l'occasion de confronter leurs expériences nationales en matière d'élaboration et la mise en œuvre de stratégies d'atténuation. La deuxième séance a été consacrée à la manière d'orienter

les financements pour optimiser les résultats obtenus en termes de réduction des émissions de carbone. Ce sujet a été retenu car il suscite un grand intérêt parmi les membres et les invités du Forum inclusif. Les délégués ont abordé divers aspects de ces questions, ainsi qu'il est montré dans les encadrés ci-dessous et [décrit plus en détail dans un résumé distinct](#). Les deux séances ont été bien accueillies et ont vu la participation active des membres et des Invités du Forum aux débats.

Concevoir et mettre en œuvre des stratégies d'atténuation

- L'établissement de principes et stratégies permettant d'assurer une coordination efficace entre les différents ministères et niveaux d'administration pour aboutir à des efforts d'atténuation cohérents.
- L'intégration de l'atténuation du changement climatique dans les politiques publiques en général, notamment par la législation, afin de renforcer la viabilité politique et la résilience de l'action publique.
- La mise en œuvre d'une transition juste et inclusive pour rendre les politiques d'atténuation acceptables pour les citoyens.
- L'obtention du soutien des entreprises par la promotion de politiques publiques qui envoient des signaux à long terme et d'une approche équilibrée reposant à la fois sur « la carotte et le bâton ».
- Le recours à des mécanismes proactifs de consultation du public et à des études d'impact pour favoriser l'inclusivité et accroître le soutien politique en faveur des politiques d'atténuation.
- Le rôle des mécanismes d'évaluation indépendants pour mettre au point des stratégies d'atténuation et garantir le respect, par les administrations, de leurs obligations.

Flécher les financements de façon à optimiser les résultats d'atténuation

- Le besoin de moyens financiers importants, qui pose des difficultés aussi bien aux pays avancés qu'aux pays en développement.
- Le verdissement des systèmes budgétaires et des instruments de mobilisation des recettes intérieures plus verts, comme les taxes carbone progressives et les obligations vertes, à l'appui des efforts d'atténuation.
- Le recours aux approches en partenariat, comme les partenariats pour une transition énergétique juste, pour mobiliser des financements internationaux tout en tenant compte des résultats sur le plan social.
- La nécessité d'établir des définitions communes, des typologies harmonisées et des indicateurs cohérents des activités vertes pour permettre l'alignement du secteur financier sur les objectifs de l'Accord de Paris et favoriser la transparence et la redevabilité.
- Les approches des cadres d'action et du soutien public permettant d'attirer des capitaux privés.
- Le rôle des banques nationales de développement et des fonds d'investissement à l'appui de la transition.

Les prochaines séances du dialogue multilatéral inclusif se tiendront à l'occasion de la réunion du Forum inclusif qui aura lieu les 22 et 23 mai 2024. Dans le prolongement du premier dialogue multilatéral inclusif, le Groupe de pilotage réfléchit actuellement aux priorités et au format de ces séances, en tenant compte des observations formulées par les membres. Parmi les thèmes proposés précédemment par les délégués figurent l'examen de cas de conception de politiques fondées et non fondées sur les prix, les disparités des systèmes statistiques nationaux et le renforcement des capacités pour combler les déficits de données, ou encore les retombées internationales des politiques d'atténuation. Ces dialogues pourraient prendre la forme de tables rondes thématiques, d'ateliers techniques et/ou de débats structurés encadrés par des pays ou des experts, en fonction des besoins et des intérêts des membres du Forum inclusif. Ils pourraient s'inspirer des résultats des travaux techniques, dès qu'ils seront disponibles, pour mettre en évidence les meilleures pratiques, appuyer davantage encore l'apprentissage mutuel fondé sur des données probantes et éclairer les décisions sur l'action à mener.

Le Forum inclusif offre en outre des possibilités d'échanges entre pairs sur d'autres aspects de ses travaux. Ainsi, au cours d'une séance d'information spéciale organisée lors la réunion des 14 et 15 novembre, la Finlande a présenté son initiative pour la recherche et l'innovation dans le domaine du captage du carbone (« Catch the Carbon – Climate Mitigation from Research to Practice ») et exposé des solutions pratiques permettant de séquestrer le carbone et de réduire les émissions dans le secteur de l'utilisation des terres. Dans le cadre d'une table ronde également organisée à l'occasion de cette réunion, les États-Unis, le Danemark, le Nigéria, les Philippines ont fait part de leur expérience concernant les méthodes nationales de modélisation des effets des politiques sur les émissions. Les délégués ont souligné qu'il existait des possibilités considérables d'apprentissage mutuel dans ce domaine et le Secrétariat réfléchit à des moyens de favoriser la poursuite des échanges entre pairs.

5. Prochaines étapes

Conformément aux modalités de gouvernance du Forum inclusif, le Groupe de pilotage élabore actuellement le programme général pour 2024 en s'appuyant sur les contributions des membres. Il est envisagé que les délégués se concentrent sur les premières publications officielles du Forum inclusif et sur les premiers résultats des études pilotes lors des séances plénières qui auront lieu en mai et au quatrième trimestre de l'année. Les débats organisés à distance sous forme de groupes de réflexion informels offriront de nouvelles possibilités d'échanges entre pairs et de participation aux travaux techniques.

Les efforts visant à élargir le cercle des membres du Forum inclusif seront également poursuivis, notamment via la participation régulière d'invités aux réunions du Forum inclusif, au même titre que la collaboration avec d'autres organisations et instances internationales pour favoriser la production de connaissances communes et éviter des travaux qui font double emploi.

Établir un inventaire des approches d'atténuation et estimer leurs effets sur les émissions

- **Diffusion prochaine de documents du Secrétariat du Forum inclusif** portant sur l'inventaire et la cartographie des instruments de politique des transports, sur une méthodologie permettant de cartographier les instruments d'action en fonction des émissions de gaz à effet de serre auxquelles ils s'appliquent, et sur les moyens de relier les modèles sectoriels et les modèles macroéconomiques.
- **Diffusion du rapport de synthèse sur les données empiriques *ex post* concernant les effets des politiques d'atténuation sur les émissions**, qui sera examiné par le Forum inclusif au quatrième trimestre de 2024 et livré d'ici la fin de l'année, puis **réflexion sur les prochaines étapes**.
- **Examen des premiers résultats des études pilotes** consacrées au Chili et à la Suisse et **lancement d'études pilotes supplémentaires**.
- **Poursuite des travaux sur certains aspects des approches méthodologiques du Forum inclusif**, à la lumière des enseignements tirés des études pilotes.

Recenser et résoudre les difficultés liées au calcul des indicateurs de l'intensité carbone

- **Diffusion d'ici à la mi-2024 du rapport sur l'intensité carbone**, qui sera examiné lors de la réunion du Forum inclusif prévue les 22 et 23 mai, puis **réflexion sur les prochaines étapes**.

Échanges entre pairs et dialogue multilatéral inclusif

- **Poursuite des échanges entre pairs dans le cadre du dialogue multilatéral inclusif et au-delà.**



Pour plus d'informations :



www.oecd.org/fr/changement-climatique/forum-inclusif



IFCMA@oecd.org